

Examen de brevet professionnel		Arboriculteur / arboricultrice
OF 01	Protection phytosanitaire et gestion des adventices	
Conditions préalables	Le module est ouvert à toute personne bénéficiant d'un niveau de compétence équivalent au CFC d'arboriculteur et disposant d'une expérience pratique suffisante dans la branche ou le secteur visé.	
Compétences	<ol style="list-style-type: none"> 1. Diagnostiquer les maladies et ravageurs des principales cultures fruitières et de baies. et de décider les mesures de lutte idoines. 2. Mettre au point, appliquer et interpréter des stratégies de protection phytosanitaire pour les cultures fruitières et de baies , conformes aux critères écologiques et économiques. 3. Choisir la technique d'application et les mesures phytosanitaires adéquates conformément à la culture, dans un contexte respectant les exigences hygiéniques, environnementales et tenant compte des contraintes économiques. 4. Gérer la flore adventice d'un verger à l'aide de méthodes respectant le cahier des charges des labels, les exigences de protection des sols et de protection des eaux. 	
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> - Approfondissement de l'identification des maladies, ravageurs, auxiliaires et plantes adventices - Identification des dégâts sur les fruits et les plantes - Technique d'application y c. application optimisée, réduction des dérives - Stratégies de minimisation des résidus et diminution des influences sur l'environnement - Possibilités d'optimisation de la gestion des adventices - Établissement de stratégies de protection phytosanitaire et application en fonction des situations - Analyse de plans de traitement de l'exploitation - Calculs des coûts en protection phytosanitaire 	
Durée	Environ 50 h de temps d'enseignement Environ 50 h de temps d'apprentissage supplémentaire	
Evaluation	Un examen de module oral a lieu à la fin du cours. Durée de l'examen oral : 25 min	
Reconnaissance	Le module est capitalisable pour l'obtention du brevet et de la maîtrise dans le champ professionnel de l'agriculture selon la liste des modules.	
Prestataires	Centres de formation, de vulgarisation et de séminaires agricoles, stations et offices cantonales d'arboriculture et de cultures spéciales (petits fruits)	
Validité	Six ans après l'évaluation du module	
Nombre de points	5 points	
Remarques	Les contenus de l'agriculture biologique sont intégrés	

Détail des objectifs d'apprentissage		
Le (la) candidat(e) est capable de ...		Niveau C*
1.1	... Identifier tous les ravageurs et maladies des végétaux importants en cultures fruitières et de baies et décrire leurs cycles de développement.	C3
1.2	... Évaluer le potentiel de nuisibilité des maladies et ravageurs des végétaux rencontrés.	C6
1.3	... Attribuer les dégâts aux organismes ravageurs correspondants et analyser les causes qui ont permis leur propagation.	C4
1.4	... Prendre, en fonction de la situation, des mesures de protection des auxiliaires et de lutte contre les ravageurs en ménageant l'environnement et économiquement défendables.	C5
2.1	... Évaluer les principaux produits phytosanitaires selon leur mode d'action, spectre d'utilisation, limitations d'application, coûts d'utilisation et, sur cette base, d'en définir leur utilisation.	C6
2.2	... Identifier les relations entre le moment d'application, le choix du produit, les résidus sur les produits de la récolte et d'intégrer ces données dans la stratégie phytosanitaire de votre exploitation.	C5
2.3	... Adapter la stratégie phytosanitaire existante à la situation en tenant compte des influences météorologiques, de réflexions économiques et en ménageant les auxiliaires.	C2
2.5	... Expliquer des stratégies phytosanitaires novatrices, planifier, mettre en œuvre et évaluer, à titre d'essai, de telles stratégies sur la propre exploitation.	C4
3.1	... Adapter l'utilisation des pulvérisateurs aux conditions environnantes afin d'assurer une répartition optimale des matières actives et un minimum de dérives.	C3
3.2	... Doser les applications de produit phytosanitaire en les adaptant à la culture et à leur efficacité, mettre en évidence les possibilités de diminuer l'utilisation de moyens auxiliaires.	C3
4.1	... Pondérer les avantages et les inconvénients de diverses mesures de contrôle de la flore adventice et, sur cette base, en optimiser l'utilisation.	C4
4.2	... Identifier les influences, des moyens de lutte chimiques, sur l'environnement et les cultures fruitières elles-mêmes, et en tirer des conclusions pour la propre exploitation.	C5

* Niveau de connaissance selon Bloom